

## **Maison Départementale des Personnes Handicapées**

### **DESCRIPTION DE LA STRUCTURE**

La MDPH est le guichet unique et le centre ressources pour les personnes en situation de handicap. Elle assure les missions d'information, d'accueil, d'évaluation des besoins de compensation, d'attribution des prestations, d'orientation scolaire, médico-sociale ou professionnelle.

La MDPH compte 64 ETP répartis en plusieurs pôles (accueil et communication, adulte, enfance, ressources et RAPT).

### **DESCRIPTION DU POSTE**

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef de service du pôle adulte, l'infirmier(e) évaluateur fait parti(e) d'une équipe pluridisciplinaire d'évaluation composée de professionnels du médical, du paramédical, du social. A ce titre, il mène des évaluations multidimensionnelles en référence aux textes réglementaires et aux outils de gestion d'appui de la CNSA.

### **MISSIONS PRINCIPALES**

#### **Évaluer les besoins de compensation des personnes en situation de handicap au regard de leur projet de vie / attentes exprimées et de leur environnement**

- Évaluer les droits et prestations en mobilisant ses connaissances médicales
- Conduire les entretiens avec les personnes en situation de handicap
  - o Contribuer à la détermination du projet d'insertion professionnelle
  - o Evaluer les restrictions à l'emploi (RSDAE)
- Contribuer aux flux des dossiers
- Analyser les déficiences et retentissements puis fixer un taux d'incapacité
- Participer aux instances pluridisciplinaires en lien avec les demandes AAH
- Effectuer des propositions sur la dominante « vie quotidienne », dans le cadre de l'évaluation globale des besoins, conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005
- Participer à la démarche de codage des pathologies et des déficiences

#### **Constituer une personne ressource dans son domaine de compétence.**

- Contribuer à la coordination partenariale liée au domaine de l'emploi
- Entretenir des relations avec les prescripteurs de toute nature (en premier lieu les médecins de ville, du travail, les praticiens hospitaliers)

#### **Participer à la mise en œuvre de la démarche qualité institutionnelle**

- Participer à la réflexion et la mise en œuvre des projets de la MDPH
- Se positionner en tant que professionnel ressource pour les partenaires et l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH
- Avoir une bonne connaissance des plans nationaux (santé mentale, autisme, maladies neurodégénératives, emploi, insertion...) et des évolutions réglementaires
- Repérer des situations complexes
- Travailler en lien avec la chargée des risques contentieux
- Faire remonter au chef de service les difficultés rencontrées sur le terrain.

## COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

### Savoirs (connaissances et technicités) :

- Très bonne maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, logiciels métiers (IODAS/IAS), messagerie, usage d'internet, car toute la gestion des documents est dématérialisée (outil : Multigest).
- Technique de conduite d'entretiens individuels avec les usagers
- Connaissance des différents dispositifs concernant le handicap, l'emploi ordinaire, protégé et des missions de la MDPH
- Capacité à rédiger des écrits professionnels

### Savoir-faire (pratiques professionnelles) :

- Rigueur dans la gestion administrative des dispositifs complexes de compensation du handicap : gestion des droits et des prestations selon des typologies précises.
- Sens de l'organisation - Méthode et rigueur

### Savoir-être (qualités) :

- Goût pour le travail en équipe et le partage de l'information,
- Aptitude à la relation adaptée au public : capacité de communication et de discrétion

## CONDITIONS D'EXERCICE

- Filière médico-sociale : Infirmier Catégorie A
- Rémunération : traitement indiciaire + IFSE « groupe métier : Evalueur »

***Candidature à déposer jusqu'au 14 septembre 2026 auprès de Guénola MOUSSEAU***